



Les troubles dys

Partie 2

FICHE DE COURS 12

Ce bilan orthoptique ne permet pas d'établir un diagnostic de trouble spécifique des apprentissages : il permet d'orienter le diagnostic et est complémentaire des différents bilans effectués par les autres professions médicales et paramédicales. (orthophoniste, neuropsychologue...)

Anamnèse

Interrogatoire de la famille et de l'enfant : motif du bilan, plaintes, signes fonctionnels orthoptique... donne des indications sur les tests à réaliser.

Les trois axes du bilan orthoptique :

· Le bilan sensoriel : capacité à voir simple et net

· Le bilan optomoteur : capacité à orienter le regard

· Le bilan fonctionnel : la vision dans l'action



Les troubles dys

Partie 2

FICHE DE COURS 12

Bilan sensoriel

- Acuité Visuelle
- Réfraction
- Vision stéréoscopique
- Accommodation
- Champ visuel
- Vision des couleurs

Bilan optomoteur

- Motilité
- Examen sous écran
- Réflexe de convergence et punctum proximum de convergence
- Poursuites, saccades et fixations

Bilan fonctionnel

- Communication visuelle
- communication interpersonnelle : réception visuelle, imitation, fuite du regard
- Analyse perceptive visuelle : visuo-spatial, visuo-perceptif, visuo-attentionnel
- Stratégie d'exploration : Visuo-moteur et Visuo-constructif
- Analyse de la lecture :
Fluence de lecture
- Coordination oculo-manuelle